

BAC PRO

Travaux publics



Le titulaire de ce diplôme est technicien sur un chantier. Il travaille au service de la production dans une entreprise de travaux publics : construction de routes, terrassements, canalisations, construction d'ouvrages d'art (ponts, barrages, tunnels).

Ses compétences s'étendent de l'organisation, à l'encadrement et à la gestion. Il collabore au bon déroulement du chantier jusqu'à sa remise au client : préparation technique, définition des tâches, de leur temps de réalisation, de leur ordre d'exécution. Il veille à l'approvisionnement et au bon emploi des matériaux et des matériels. Il respecte le calendrier d'exécution et, tout au long du chantier, les règles de sécurité.

Débouchés

Le titulaire de ce bac pro peut être embauché par toute entreprise de travaux publics (entretien, construction et rénovation des ouvrages). Le bachelier est d'abord ouvrier professionnel et peut être, après 12 mois, classé compagnon ou chef d'équipe. Le type d'emploi dépend largement de l'importance de l'entreprise, de la complexité du chantier et du secteur d'activité.

Métier(s) accessible(s) :

- constructeur(trice) de routes
- canalisateur(trice)
- conducteur(trice) d'engins de travaux publics
- chef de chantier

Accès à la formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Gros œuvre du bâtiment et travaux publics.

Qualités requises :

- il faut aimer le travail en extérieur
- avoir le goût des relations humaines et du travail en équipe
- être disponible et mobile
- posséder une grande habileté manuelle et de solides qualités physiques
- être capable d'autonomie et avoir l'esprit d'initiative

Programme

Disciplines et activités	Durée horaire annuelle	Durée horaire Hebdomadaire*
Enseignements professionnels	384 h	13h45
Economie-gestion	28 h	1h
Prévention-santé-environnement	28h	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50h	1h45
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	126h	4h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116h	4h
Langue vivante	60h	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	28h	1h
EPS	75h	2h ou 3h
accompagnement personnalisé	70h	2h30

*Horaire hebdomadaire moyen

Descriptif des enseignements professionnels

- S'informer : décoder les documents ; repérer un lieu ; formuler une demande d'information ; consulter des documents numérisés ; classer des informations, etc.
- Traiter, décider, communiquer : choisir une méthode d'exécution ; établir un calendrier ; proposer des variantes ; définir sur le chantier les emplacements de locaux ; zones de circulation ; branchements à faire. Choisir et quantifier outillages et matériaux ; décrire le mode de calcul d'un prix de vente, etc.
- Mettre en œuvre, réaliser : terrassement ; tranchées avec leur blindage et leur remblaiement ; ouvrages

en béton armé ; réseaux d'adduction d'eau ou d'assainissement ; ouvrages routiers.

- Répartir les tâches et organiser l'environnement des postes de travail ; réceptionner et vérifier l'approvisionnement des matériaux ; mettre en œuvre les moyens d'assurer la sécurité ; repérer, implanter et tracer des ouvrages ; préparer, utiliser et entretenir le matériel et l'outillage.
- Suivre, contrôler : bilan et pointage quotidien, adaptations, vérification de conformité, etc.

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique et technique :
 - mathématiques, coeff. 1.5
 - sciences physiques, coeff. 1.5
- Epreuve d'analyse et de préparation :
 - analyse technique d'un ouvrage, coeff. 2
 - gestion quantitative des besoins et des moyens, coeff. 1
 - organisation des travaux et suivi de réalisation, coeff. 2
- Réalisation d'ouvrage :
 - présentation d'un dossier d'activité, coeff. 2
 - implantation, réalisation, contrôle, coeff. 3
 - mise en œuvre et contrôle, coeff. 2
 - économie-gestion, coeff. 1
 - Prévention-santé, environnement, coeff. 1

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2.5
- Histoire géographie, coeff. 2.5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante

Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 42 candidats inscrits, 42 présentés, 42 admis (soit 100% de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 51 candidats inscrits, 51 présentés, 45 admis (soit 88.24% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 44 candidats inscrits, 44 présents, 32 admis (soit 72,73% de réussite).

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 56 candidats inscrits, 55 présentés, 50 admis (90.91% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Travaux publics

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

11 Castelnaudary

Lycée Germaine Tillion (*Public*)

30 Bagnols-sur-Cèze

Lycée professionnel Sainte-Marie (*Privé sous contrat*)

34 Bédarieux

Lycée professionnel Fernand Léger (*Public*)

A formation en apprentissage

Pour en savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Zoom sur les métiers « Les métiers du bâtiment »
- Fiches métiers « BTP, architecture, urbanisme »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

www.onisep.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.